



Créteil, le 07 avril 2026.

Objet : Assemblée générale ordinaire 2026

Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de notre association, et sur décision du Conseil d'Administration en date du 02 avril 2026, je vous serai obligé de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le :

**Mardi 16 juin 2026
à partir de 17h00
Maison de Quartier du Port
17 mail de Salzgitter 94000 CRETEIL**

Sont à l'ordre du jour les questions suivantes :

- Rapport moral 2025
- Rapport financier 2025 et Rapport du Commissaire aux Comptes
- Affaires diverses

Vous retrouverez en consultation, le Rapport moral et le Rapport financier, sur notre site internet <http://www.groupement-entraide.com>, onglet « le conseil », rubrique « Assemblée Générale Ordinaire 2026 ».

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jean-Paul DAUGIERAS

GROUPEMENT D'ENTRAIDE - VILLE DE CRETEIL

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Cellule administrative : 22 rue de Mesly 94000 Créteil - **Téléphone** : 01.49.80.88.48

Courriel : info@groupement-entraide.com - **Internet** : www.groupement-entraide.com